

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | | | |
|----|------------------------|----|---------------------------|
| 1. | | 4. | Elizabeth FEE |
| 2. | Marcella DAVIS GERRISH | 5. | |
| 3. | Guy VEILLETTE | 6. | Alexandre-Nicolas LEBLANC |

EST ABSENTE : Pauline FARRUGIA, Aaron PATELLA

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael PAGE, Maire

AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Fermeture du bureau municipal – Période des fêtes

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

6. Règlement 2021-634 – Règlement sur la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux – Adoption
7. Demande d'autorisation d'embauche – Journaliers aux travaux publics

FINANCES ET TRÉSORERIE

8. Acceptation des comptes à payer
9. Rapports des salaires nets – 2021-09
10. États comparatifs – Dépôt
11. Régie intermunicipale des eaux Massawippi – Adoption du budget 2022
12. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook – Adoption du budget 2022
13. Règlement 2021-635 – Règlement de financement des frais de refinancement des règlements d'emprunt 2005-492, 2004-479 (2), 2007-515 (2) et 209-531 – Adoption

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

14. Bouclage de l'aqueduc – étude environnementale phase 1
15. Bouclage de l'aqueduc – Mandat à un arpenteur-géomètre

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

16. Nouvelle construction unifamiliale – Lot 4 028 639-p, chemin Virgin
17. Nouvelle construction unifamiliale – 425, rue Wadleigh
18. PIIA Intermédiaire – 4310, chemin Magog, Rénovation extérieure
19. PIIA Insertion – 3145, chemin Capelton, Rénovation extérieure
20. PIIA Intermédiaire – 575, rue Hovey, Modification du projet de bâtiment accessoire
21. Dérogation mineure – 575, rue Hovey, Pavillon d'invité
22. Borne de recharge du Circuit électrique pour véhicules électriques – Entente de partenariat et entente de contribution financière
23. Réfection de la toiture de l'hôtel de ville – Appel d'offres
24. Avis municipal – Second schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

25. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
26. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

2021-10-04.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, MARCELLA DAVIS-GERRISH , PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 14 et 15.

ADOPTÉE

2021-10-04.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AOUT 2021

MOI, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil du 14 septembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-10-04.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- AGA du Centre communautaire
- Marché de Noël en décembre
- Bénévoles demandés transport AINÉS
-
- Marché Champêtre
- Prochaine séance régulière : 6 déc.
-
-

2021-10-04.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS
CAROL HALLER

OBJETS
EMBAUCHE D'EMPLOYÉS

2021-10-04.05

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES

ATTENDU la période des fêtes qui approche et les congés fériés s'y rattachant ;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'Hôtel de ville soit fermé du 20 décembre 2021 jusqu'au 4 janvier 2022 inclusivement.

ADOPTÉE

2021-10-04.06

RÈGLEMENT 2021-634 – RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX – ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance, selon les exigences du Code municipal;

MOI, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2021-634 – Règlement sur la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux » soit adopté.

ADOPTÉE

2021-10-04.07

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMBAUCHE – JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QU'un poste de Journalier aux travaux publics est vacant depuis le 2 juillet 2021;

ATTENDU la démission de M. Scott Muth prenant effet le 8 octobre 2021;

ATTENDU QUE pendant la saison hivernale il y a un surcroît de travail aux travaux publics;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'embauche de deux journaliers aux travaux publics.

ADOPTÉE

2021-10-04.08

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 4 octobre 2021 par le Service de trésorerie, au montant de 105 644.92 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

| Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY | | DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000 | |
|---|--|---|---------------------|
| RÉUNION DU : 4 octobre 2021 MEETING OF : October 4, 2021 | | Déposé : 2021-10-01 Submit : 01-10-2021 | |
| FOURNISSEURS/SUPPLIERS | DATE | FACTURE/INVOICE | MONTANT/AMOUNT |
| RÉGIE INCENDIE DE L'EST | | | |
| | QUOTE PART 4/4 | 174 | 20 083,75 \$ |
| | | TOTAL | 20 083,75 \$ |
| INDUSTIELLE ALLIANCE | | | |
| | REMISE DE L'EMPLOYEUR RÉGULIER - JUILLET | | 4 177,42 \$ |
| | REMISE DE L'EMPLOYEUR RÉGULIER - AOÛT | | 4 110,38 \$ |
| | | TOTAL | 8 287,78 \$ |
| MÉCANIQUE TDR | | | |
| | ENTRETIEN CAMIONS | 1679 | 224,80 \$ |
| | ENTRETIEN CAMIONS | 2075 | 8 008,79 \$ |
| | ENTRETIEN CAMIONS | 2075 | 971,75 \$ |
| | ENTRETIEN CAMIONS | 2278 | 860,89 \$ |
| | ENTRETIEN CAMIONS | 2277 | 2 625,50 \$ |
| | ENTRETIEN CAMIONS | 2276 | 4 399,09 \$ |
| | | TOTAL | 17 090,82 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| SANI ESTRIE | | | |
| | COLLECTE DE SEPTEMBRET | SE-106404 | 8 810,38 \$ |
| | | TOTAL | 8 810,38 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| SUNLIFE ASSURANCE | | | |
| | ASSURANCE COLLECTIVE DE JUILLET | | 2 418,07 \$ |
| | ASSURANCE COLLECTIVE D'AOÛT | | 2 943,95 \$ |
| | | TOTAL | 5 362,02 \$ |
| REVENU QUÉBEC | | | |
| | DAS SEPTEMBRE 2021 | | 13 223,42 \$ |
| | | TOTAL | 13 223,42 \$ |
| | | GRAND TOTAL | 72 858,17 \$ |

ADOPTÉE

2021-10-04.09

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-09

| | |
|--------------|---------------------|
| ÉLUS | 5 659.46 \$ |
| PERMANENTS | 22 644.28 \$ |
| SAISONNIERS | 7 249.41 \$ |
| TOTAL | 35 553.15 \$ |

2021-10-04.10

ÉTATS COMPARATIFS – DÉPÔT

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs budgétaires requis par la loi.

2021-10-04.11

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI – ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2022, ledit budget se chiffrant à un montant de 959 454\$;

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2022 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 959 454\$, la quote-part de North Hatley

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

relative aux opérations étant fixée à 234 953\$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 161 660\$.

ADOPTÉE

2021-10-04.12

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook a présenté son budget 2022, ledit budget se chiffrant à un montant de 3 088 956 \$;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'année 2022 est de 82 \$ / tonne pour l'enfouissement et de 65 \$ / tonne pour les matières compostables;

MOI, GUY VEILLETTE , PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2022 présenté par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook, se chiffrant à 3 088 956 \$, le tarif d'enfouissement de 82 \$ / tonne et le tarif pour les matières compostables de 65 \$ / tonne.

ADOPTÉE

2021-10-04.13

RÈGLEMENT 2021-635 – RÈGLEMENT DE FINANCEMENT DES FRAIS DE REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 2005-492, 2004-479 (2), 2007-515 (2) ET 2009-531– ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance, selon les exigences du Code municipal;

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2021-635 – Règlement de financement des frais de refinancement des règlements d'emprunt 2005-492, 2004-479 (2), 2007-515 (2) et 2009-531 » soit adopté.

ADOPTÉE

2021-10-04.14

BOUCLAGE DE L'AQUEDUC – ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE PHASE I

ATTENDU le projet de bouclage du réseau d'eau potable;

ATTENDU QU'une étude environnementale de phase I est requise pour ce projet;

Moi, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC propose

D'AUTORISER la directeur général à mandater une firme pour la réalisation de ladite étude environnementale;

ADOPTÉ

2021-10-04.15

BOUCLAGE DE L'AQUEDUC – MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

ATTENDU QUE des relevés d'arpenteur-géomètre doivent être réalisés préalablement à la préparation des plans de la firme d'ingénierie;

ATTENDU QUE les frais relatifs pour la préparation des plans et devis de réalisation du bouclage du réseau sont admissibles à la priorité 2 de la programmation de la TECQ (les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales);

Moi ELIZABETH FEE PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

D'AUTORISER le directeur général à mandater une firme d'arpenteurs-géomètres pour effectuer les relevés nécessaires à la réalisation des plans d'ingénierie;

ADOPTÉ

2021-10-04.16

NOUVELLE CONSTRUCTION UNIFAMILIALE – LOT 4 028 639-P, CHEMIN VIRGIN

ATTENDU la présentation d'un projet de nouvelle construction sur le lot 4 028 639-p du chemin Virgin;

ATTENDU que la construction ne nécessite aucun prolongement de la portion asphalté du chemin Virgin;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement et unanimement le projet au conseil municipal avec la condition suivante :

- Préserver l'ensemble du couvert forestier et couper seulement ce qui est nécessaire pour la nouvelle construction et ses équipements d'appoint (*PIIA #2000-424, art. 3.2 « pour l'aménagement du terrain », paragr. a-1*).

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté avec la condition proposée.

ADOPTÉE unanimité

2021-10-04.17

NOUVELLE CONSTRUCTION UNIFAMILIALE – 425, RUE WADLEIGH

ATTENDU la présentation d'un projet de construction pour une nouvelle habitation unifamiliale sise au 425, rue Wadleigh;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement et unanimement le projet au conseil;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2021-10-04.18

PIIA INTERMÉDIAIRE – 4310, CHEMIN MAGOG, RÉNOVATION EXTÉRIEURE

ATTENDU la présentation d'un projet de rénovation extérieure sur toute l'enveloppe du bâtiment pour la propriété sise au 4310, chemin Magog;

ATTENDU QUE l'ensemble des caractéristiques patrimoniales du bâtiment seront conservées;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement et unanimement le projet au conseil;

MOI, ELIZABETH FEE , PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2021-10-04.19

PIIA INSERTION – 3145, CHEMIN CAPELTON, RÉNOVATION EXTÉRIEURE

ATTENDU la présentation d'un projet de rénovation extérieure pour la propriété sise au 3145, chemin Capelton;

ATTENDU QUE les nouvelles couleurs présentées s'intègrent bien par rapport aux propriétés environnantes;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement et unanimement le projet au conseil;

MOI, GUY VEILLETTE , PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

2021-10-04.20

PIIA INTERMÉDIAIRE – 575, RUE HOVEY, MODIFICATION DU PROJET DE BÂTIMENT ACCESSOIRE

ATTENDU la présentation d'un projet de modification d'un bâtiment accessoire pour l'entreprise sis au 575, rue Hovey;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont une amélioration par rapport au premier projet autorisé;

ATTENDU QUE les modifications proposées permettent une meilleure intégration du bâtiment dans son environnement naturel et ne nuisent pas aux caractéristiques patrimoniales du bâtiment principal;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement et unanimement le projet au conseil;

MOI, GUY VEILLETTE , PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2021-10-04.21

DÉROGATION MINEURE – 575, RUE HOVEY, PAVILLON D'INVITÉ

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure est demandée afin d'élargir le sens de la définition de « Pavillon d'invités » décrit à l'article 1.9 et 15.23 du Règlement de Zonage #2001-432. Elle vise à autoriser l'implantation d'un pavillon d'invités à l'établissement d'hébergement. Le règlement actuel permet seulement qu'un pavillon d'inviter puisse être annexe à un bâtiment unifamilial isolé.

ATTENDU QUE la dérogation est également demandée afin de permettre l'implantation de ce bâtiment à une distance de 8 mètres du bâtiment principal au lieu des 10 mètres prescrit par l'article 15.25 du Règlement de Zonage #2001-432.

ATTENDU QUE la demande respecte les 4 conditions pour lesquelles une dérogation mineure peut être accordée;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement et unanimement la demande de dérogation mineure.

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil autorise la demande.

ADOPTÉE

2021-10-04.22

BORNE DE RECHARGE DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES – ENTENTE DE PARTENARIAT ET ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley souhaite offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques par l'achat et l'installation d'une borne de recharge sur rue sous la bannière du Circuit électrique ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire faire partie du Circuit électrique et qu'Hydro-Québec accepte qu'elle en fasse partie à condition d'adhérer aux règles de fonctionnement du Circuit électrique ;

ATTENDU QUE la Municipalité et Hydro-Québec souscrivent aux principes du développement durable et de l'électrification des transports, et qu'elles désirent par le partenariat en poursuivent la promotion auprès de ses citoyens et clientèles respectives ;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait une demande de subvention dans le cadre du Programme de subvention des 4 500 bornes d'Hydro-Québec et que le projet a été retenu par cette dernière ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit devenir partenaire d'Hydro-Québec pour déployer des bornes de recharge sous la bannière du Circuit électrique ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit signer l'entente de contribution financière pour obtenir la subvention d'Hydro-Québec ;

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

QUE le conseil municipal autorise la signature des ententes de partenariat avec Hydro-Québec et de contribution financière ;

QUE le directeur général, Benoit Tremblay, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de North Hatley, l'entente de partenariat pour le déploiement des bornes de recharge (240V) pour véhicules électriques et l'entente de contribution financière dans le cadre du programme de subvention des 4 500 bornes.

ADOPTÉE

2021-10-04.23

RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE – APPEL D'OFFRES

ATTENDU l'urgence de procéder à la réfection de la toiture du bâtiment de l'hôtel de ville et du Centre communautaire;

ATTENDU les fonds de 75 000,00\$ disponibles via le programme PRABAM du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le directeur général, M. Benoit Tremblay, procède à un appel d'offres sur invitation afin d'autoriser la réfection de la toiture;

QUE le directeur général soit autorisé à signer les contrats relatifs à la réfection de la toiture.

ADOPTÉ

2021-10-04.24

AVIS MUNICIPAL – SECOND SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC MEMPHRÉMAGOG

ATTENDU QUE la MRC Memphrémagog a adopté le second projet du schéma d'aménagement;

ATTENDU QUE la MRC Memphrémagog a dû prévoir des secteurs de consolidation hors des périmètres urbains suite aux demandes du gouvernement;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité du Village de North Hatley désire modifier les secteurs prévus par la MRC;

ATTENDU que la zone de réserve située près du secteur de la rue Rublee actuellement identifiée au second projet du schéma pourrait être favorable à un futur développement;

ATTENDU QUE le secteur au nord du chemin Virgin comporte un sentier en forêt apprécié des citoyens;

MOI, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, propose

QUE la Municipalité du Village de North Hatley demande à la MRC Memphrémagog de modifier le second projet de schéma d'aménagement afin de modifier les secteurs de consolidation pour le territoire de la Municipalité du Village de North Hatley;

QUE le secteur au nord du chemin Virgin soit caractérisé comme nouvelle zone de réserve.

ADOPTÉE

2021-10-04.25

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

| INTERVENANTS | OBJETS |
|---|--|
| QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL | |
| PAUL ST-PIERRE | Q. Question asked at the meeting in September and, according to the published minutes of the meeting, an answer is to be supplied at this session: What is the |

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 OCTOBRE 2021**

| | | |
|--------------------|----|--|
| | | payment by the Town in overtime for the previous twelve months, in both salary and hours banked? |
| | R. | Les heures supplémentaires de octobre 2020 à octobre 2021 représentent 27 492.30 \$ (4 %) sur une masse salariale de 655 760.38 \$ excluant les élus. |
| PAUL ST-PIERRE | Q. | Speeding and noise on Sherbrooke Road, and elsewhere within the Town and on the Lake, continue to be a problem; what effective steps have been taken in this regard? Calling this SAQ has not produced concrete results. |
| | R. | Cette question a été répondue à la dernière séance. |
| MICHEL DESROSIERS | Q | Combien de bornes électriques seront installées |
| | R | Pour l'instant 1 borne sera installée |
| SUSAN GWYN | Q | Centre communautaire : Besoin de bénévoles |
| | R | L'annonce est passée |
| CAROL HALLER | Q | Combien d'employé on embauche aux TP ? |
| | R | 2 employés sont embauchés |
| CAROL HALLER | Q | 575, rue Hovey : est-ce que l'affiche est installée pour la dérogation mineure ? |
| | R | Oui |
| ANDREW J PELLETIER | Q | Veut remercier le conseil sortant. |
| | | |
| | | |

2021-10-04.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 58 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, MARCELLA DAVIS-GERRISH , propose que la séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.